

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Version
2022-2023

En vigueur jusqu'au
31 mars 2023

C FO-14-02
20220617

Pour le demandeur

- Lisez les renseignements généraux.
- Remplissez toutes les sections du formulaire et les annexes qui correspondent à votre situation.
- Écrivez en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.
- Lisez l'annexe *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* pour savoir quels documents joindre à votre demande.
- Joignez le paiement.
- Notez que le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

N'oubliez pas d'inclure **une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social** qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié.

Section 1 : Renseignements sur le demandeur (parent ou tuteur de la personne visée par la demande)

1. Nom de famille		2. Prénom usuel		3. Autres pré noms (chacun des pré noms séparé par une virgule)	
4. Adresse de domicile (numéro, rue)			Appartement	5. Ville, village ou municipalité	
6. Province			7. Code postal	8. Pays	
9. Ind. rég.	Téléphone (domicile)		10. Ind. rég.	Téléphone (cellulaire)	
11. Ind. rég.		Téléphone (autre)		Poste	
12. Courriel (seulement si vous désirez être contacté par ce moyen)			13. Lien de parenté <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur		
14. Date de naissance Année Mois Jour		15. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays)			

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par la demande

16. Nom de famille		17. Prénom usuel		18. Autres pré noms (chacun des pré noms séparé par une virgule)	
19. Adresse de la personne visée par la demande si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					20. Code postal
21. Mention du sexe avant le changement demandé <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)		22. Date de naissance Année Mois Jour		23. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays)	
24. La personne visée est-elle domiciliée au Québec depuis au moins un an? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					
25. Nom de famille du parent si celui-ci diffère du demandeur		26. Prénom du parent si celui-ci diffère du demandeur		27. Lien de parenté <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent	
28. Adresse du parent si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					29. Code postal
30. Nom de famille de l'autre parent		31. Prénom de l'autre parent		32. Lien de parenté <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent	
33. Adresse de l'autre parent si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					34. Code postal

Section 3 : Renseignements complémentaires sur la personne visée par la demande

35. La personne visée a-t-elle déjà obtenu une décision administrative ou un jugement de changement de la mention du sexe au Québec ou ailleurs? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		36. Si vous avez répondu Oui à la question 35, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la décision ou du jugement.	
37. La personne visée a-t-elle déjà obtenu une décision administrative ou un jugement de changement de nom au Québec ou ailleurs? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		38. Si vous avez répondu Oui à la question 37, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la décision ou du jugement.	
39. Une décision ou un jugement a-t-il déjà changé la filiation de la personne visée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		40. Si vous avez répondu Oui à la question 39, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année du jugement.	
41. Un jugement concernant la déchéance de l'autorité parentale du père, de la mère ou du parent a-t-il déjà été prononcé pour la personne visée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		42. Si vous avez répondu Oui à la question 41, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année du jugement.	
43. Un tuteur a-t-il été désigné légalement pour la personne visée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		44. Si vous avez répondu Oui à la question 43, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la désignation.	

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans (suite)

**Version
2022-2023**

En vigueur jusqu'au
31 mars 2023

C FO-14-02
20220617

Section 4 : Objet de la demande

45. Mention du sexe demandée

Masculin Féminin Non binaire (X)

Répondez aux questions 46 et 47 **seulement** si vous demandez également le changement de votre prénom usuel ou de vos autres prénoms.

46. Prénom usuel demandé

47. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule) demandés

Section 5 : Consentement de l'autre parent ou du tuteur de la personne visée par la demande

Le changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans n'est pas accordé, à moins d'un motif impérieux, si l'autre parent ou le tuteur n'a pas été avisé de la demande ou s'il s'y oppose. En signant ci-dessous, le parent ou le tuteur de l'enfant de moins de 14 ans qui n'est pas le demandeur confirme qu'il a pris connaissance de la demande et qu'il y consent.

Pour plus d'information sur le consentement et l'opposition, consultez la section « Avis de présentation d'une demande et consentement du parent ou du tuteur qui n'est pas le demandeur » à la page 2 des renseignements généraux.

48. Consentement de l'autre parent ou du tuteur

49. Date

Je confirme avoir pris connaissance de cette demande de changement de la mention du sexe et, s'il y a lieu, de prénoms et j'y consens.

X

Signature de l'autre parent ou du tuteur de la personne visée par la demande (**obligatoire**)

Année	Mois	Jour

Section 6 : Motifs et déclaration sous serment du demandeur

Remplissez cette section devant un commissaire à l'assermentation ou toute autre personne autorisée à recevoir une déclaration sous serment. Pour plus d'information, consultez la section « Déclaration sous serment » à la page 2 des renseignements généraux.

Renseignements sur le demandeur

50. Nom de famille

51. Prénom usuel

Motifs et déclaration sous serment

52. Déclaration du parent ou du tuteur

Je déclare solennellement* :

- que la mention du sexe que je demande pour mon enfant mineur est celle qui correspond le mieux à son identité de genre;
- que mon enfant mineur assume cette identité de genre;
- que je comprends le sérieux de la démarche de mon enfant mineur;
- que ma démarche pour mon enfant mineur est faite de façon volontaire et que mon consentement est libre et éclairé;
- qu'à ma connaissance les renseignements fournis et les motifs exposés dans la présente demande sont exacts et complets.

X

Signature du demandeur (**obligatoire**)

Année	Mois	Jour

Renseignements sur la personne autorisée à recevoir le serment

53. Nom de famille

54. Prénom usuel

55. Ind. rég.

Téléphone

Poste

56. Occupation (précisez l'ordre professionnel, s'il y a lieu)

57. Personne autorisée à recevoir le serment

58. Numéro de commissaire ou sceau
de la personne autorisée

Déclaré solennellement devant moi à _____, ce _____.

X

Signature de la personne autorisée (**obligatoire**)

* Avertissement

En vertu des articles 131 et 132 du Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46), quiconque fait, avec l'intention de tromper, une fausse déclaration après avoir prêté serment ou fait une affirmation solennelle, dans un affidavit, une déclaration solennelle, un témoignage écrit ou verbal devant une personne autorisée par la loi à permettre que cette déclaration soit faite devant elle, en sachant que sa déclaration est fausse, commet un parjure et est coupable d'un acte criminel.

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans (suite)

**Version
2022-2023**

En vigueur jusqu'au
31 mars 2023

C FO-14-02
20220617

Consultez la section « Coûts de traitement » des renseignements généraux et directives afin de déterminer la somme totale à payer, s'il y a lieu. Ne remplissez pas cette section si le coût de traitement de votre demande est gratuit.

Si le paiement est fait par carte de crédit, la signature du titulaire de la carte est obligatoire, même s'il s'agit de la personne qui signe la demande. Si le titulaire de la carte de crédit ne signe pas à l'endroit approprié, la demande sera refusée.

59. Somme totale à payer

\$

60. Mandat postal ou bancaire Chèque } À l'ordre du Directeur de l'état civil

61. Carte de crédit

Numéro de la carte de crédit

<input type="checkbox"/> VISA	<input type="checkbox"/> MasterCard	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Date d'expiration Mois Année

<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
---	---

J'autorise le Directeur de l'état civil à prélever sur ma carte de crédit le montant inscrit à la case 59.

X

Signature **obligatoire** du titulaire de la carte de crédit

ANNEXE

**Avis de présentation d'une demande de changement de la mention
du sexe d'une personne de moins de 14 ans**

Pour le demandeur

Vous devez transmettre **par courrier recommandé avec signature à la livraison** à chaque personne à aviser une photocopie de cette annexe après y avoir rempli les sections 1 à 5. Vous devez leur transmettre également une photocopie du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et des autres annexes que vous avez remplies. Au moment de transmettre votre demande au Directeur de l'état civil, **n'oubliez pas de joindre l'avis de transmission comme preuve de livraison.**

Pour la personne avisée

En vous transmettant cette annexe, la personne désignée à la section 4 vous informe qu'elle présentera au Directeur de l'état civil une demande de changement de la mention du sexe concernant la personne désignée à la section 2. Comme vous êtes le parent de la personne visée par la demande qui n'est pas le demandeur ou que vous êtes son tuteur, une photocopie de la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans vous est également transmise.

Vous devez remplir et signer la section 6 de cet avis et en transmettre une photocopie à la personne désignée à la section 4. L'original de l'annexe avec votre signature doit être transmis au Directeur de l'état civil à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 20^e jour suivant la date de sa réception. Il est important que vous transmettiez votre réponse afin de vous assurer que vos droits soient préservés.

Service des modifications aux actes et des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Veillez conserver cet avis pour vos dossiers.

Section 1 : Renseignements sur la personne avisée

1. Nom de famille		2. Prénom	
3. Adresse de domicile (numéro, rue)		Appartement	4. Ville, village ou municipalité
5. Province		6. Pays	
		7. Code postal	
8. Ind. rég.	Téléphone (domicile)	9. Ind. rég.	Téléphone (cellulaire)
		10. Ind. rég.	Téléphone (travail)
		Poste	

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par la demande avant le changement demandé

11. Nom de famille		12. Prénom usuel	
13. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)		14. Mention du sexe	
		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)	
		15. Date de naissance	
		Année	Mois
		Jour	

Section 3 : Renseignements sur la personne visée par la demande incluant le changement demandé

16. Nom de famille		17. Prénom usuel	
18. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)		19. Mention du sexe	
		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)	

Section 4 : Renseignements sur le demandeur

20. Nom de famille		21. Prénom		22. Lien de parenté	
				<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur	
23. Adresse de domicile (numéro, rue)		Appartement	24. Ville, village ou municipalité		
25. Province		26. Pays			27. Code postal

Section 5 : Signature du demandeur

28. Je déclare qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont exacts et complets.			29. Date		
X _____ Signature du demandeur (obligatoire)			Année Mois Jour 		

ANNEXE
Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs
au changement de la mention du sexe ou de nom
d'une personne de moins de 18 ans

Important

- Lisez les renseignements généraux.
- Écrivez en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.

Simplification de vos démarches

Si le changement demandé prend effet, le Directeur de l'état civil en avisera certains ministères et organismes gouvernementaux en leur transmettant les renseignements nécessaires pour modifier la mention du sexe et, s'il y a lieu, les prénoms inscrit au dossier de la personne visée dans ces organisations et ainsi vous éviter les démarches à accomplir auprès d'elles relativement à ce changement. Vous n'aurez pas à leur fournir un certificat de changement de nom, de changement de la mention du sexe et, s'il y a lieu les prénoms et un nouveau certificat de naissance comme preuve du changement. Notez que vous devrez quand même communiquer avec la Régie de l'assurance maladie du Québec afin d'obtenir une nouvelle carte d'assurance maladie.

Les ministères et organismes qui seront automatiquement avisés sont les suivants :

▪ **Régie de l'assurance maladie du Québec**

Pour modifier le nom, la mention du sexe et, s'il y a lieu, les prénoms inscrit au dossier dans le cadre du régime d'assurance maladie et du régime public d'assurance médicaments, le cas échéant.

▪ **Retraite Québec**

Pour modifier le nom, la mention du sexe et, s'il y a lieu, les prénoms inscrit au dossier dans le cadre du Régime de rentes du Québec et de la mesure de Soutien aux enfants.

Le Directeur avisera également le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Retraite Québec (pour les régimes de retraite du secteur public), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ainsi que le ministère de la Sécurité publique (pour le Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) s'ils sont visés par les réponses que vous fournirez dans de ce formulaire.

Attention! Vous devez vérifier si la personne visée par le changement a des démarches à accomplir auprès d'autres ministères et organismes.

Renseignements sur la personne visée par le changement

1. Nom de famille		2. Prénom usuel avant le changement demandé		
3. Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)		4. Date de naissance Année Mois Jour		5. Numéro d'assurance sociale

Régie de l'assurance maladie du Québec

6. Inscrivez le numéro d'assurance maladie de la personne visée par le changement. Dès que vous serez avisé que le changement a pris effet, **vous devrez communiquer avec la Régie de l'assurance maladie du Québec pour obtenir une nouvelle carte d'assurance maladie**, car celle dont elle est titulaire ne sera plus valide.

Numéro d'assurance maladie

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

7. La personne visée par le changement a-t-elle un dossier au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (programme d'aide financière, programme d'aide et d'accompagnement social, programme, mesure ou service d'aide à l'emploi, programme de qualification professionnelle ou sommes dues au Centre de recouvrement)?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, indiquez le numéro de dossier au Ministère (CP-12) et, s'il y a lieu, le numéro de qualification professionnelle.

Numéro de dossier au Ministère

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de qualification professionnelle

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Retraite Québec – Régimes de retraite du secteur public (RREGOP, RRPE ou autre)

8. La personne visée par le changement reçoit-elle des prestations d'un régime de retraite du secteur public ?

Oui Non

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

9. La personne visée reçoit-elle des prestations de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (indemnités de remplacement du revenu, indemnités de décès, remboursement de médicaments, paiement d'une prothèse auditive, allocations d'aide personnelle à domicile, des soins ou des traitements, etc.)?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, indiquez son numéro de dossier à la Commission. **Les renseignements seront transmis seulement si le numéro de dossier est inscrit.**

Numéro de dossier à la Commission

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Répondez à cette question seulement si le changement demandé concerne le prénom usuel ou les autres prénoms.

Ministère de la Sécurité publique – Service d'immatriculation des armes à feu du Québec

10. La personne visée par le changement est-elle propriétaire d'une ou de plusieurs armes à feu sans restriction **immatriculées** au Fichier d'immatriculation des armes à feu du Québec?

Oui Non



ANNEXE

Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Important

- Cochez les cases qui correspondent à la situation de la personne de moins de 14 ans visée par la demande pour avoir la liste de tous les documents que vous devez joindre.
- Notez que sur les documents d'identité et preuves de domicile exigés, les nom de famille et prénom mentionnés doivent correspondre à ceux inscrits dans la demande et ses annexes.

Documents sur l'identité du demandeur

- Joignez la photocopie lisible d'un document d'identité valide avec photo.
- Joignez la photocopie lisible de deux preuves d'adresse de votre domicile, l'une datée d'au plus **un mois** et la deuxième d'au moins **douze mois** à compter de la date de présentation de votre demande. Une seule preuve d'adresse de domicile est exigée pour la personne née au Québec mais qui n'y est plus domiciliée.

Documents sur l'identité du parent ou du tuteur de la personne visée par la demande qui n'est pas le demandeur

- Joignez la photocopie lisible d'un document d'identité valide avec photo de la personne qui a signé le section 5 Consentement du formulaire de demande de changement de la mention du sexe ou l'annexe *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Document sur l'identité de la personne visée par la demande

- Joignez la photocopie lisible de sa carte d'assurance maladie (du Québec).

Autres documents à joindre à votre demande

Renseignements fournis dans le formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*

- Case 23** : Si vous avez inscrit un lieu de naissance hors du Québec et que la naissance de la personne visée par la demande n'est pas inscrite au registre de l'état civil du Québec, joignez l'original d'une copie d'acte, d'un certificat ou d'un document officiel certifiant la naissance délivré par l'officier d'état civil compétent du pays ou de la province où la naissance de la personne visée a eu lieu ainsi que le formulaire rempli *Demande d'insertion au registre de l'état civil du Québec d'un acte d'état civil fait hors du Québec*.
- Case 35** : Si vous avez répondu Oui, joignez une photocopie de la décision administrative ou du jugement par lequel le changement de la mention du sexe a été autorisé ou refusé. Joignez également une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié compte tenu de la déclaration sous serment faite à l'appui de la demande initiale.
- Cases 37, 39, 41 et 43** : Si vous avez répondu Oui, joignez **une photocopie du document de référence**, soit de la décision administrative, du jugement par lequel le changement de nom a été autorisé ou refusé, de la décision administrative ou du jugement modifiant la filiation de la personne visée, du jugement prononçant la déchéance de l'autorité parentale du père, de la mère ou du parent de la personne visée ou du jugement, du testament ou de la déclaration déposée au Curateur public du Québec désignant un tuteur à la personne visée.

Autres documents à joindre

- Lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié.
- Annexe – *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et l'avis de transmission comme preuve de livraison, le cas échéant.
- Annexe – *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans*.
- Annexe – *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Renseignements généraux sur la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Ne transmettez pas ce document avec votre demande.

Que devriez-vous savoir?

Pour présenter une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans, vous devez être le père, la mère, le parent ou le tuteur de cette personne. La personne visée par la demande doit être domiciliée au Québec depuis au moins un an. Cependant, le Directeur de l'état civil peut modifier la mention du sexe figurant sur l'acte de naissance de la personne visée par la demande si elle est née au Québec, mais n'y est plus domiciliée, pourvu qu'une telle modification ne soit pas possible dans le pays ou la province où elle est domiciliée. Dans cette situation, il vous appartient de faire la démonstration de l'impossibilité d'obtenir la modification dans le pays ou la province du domicile de la personne visée. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec nous.

Vous devez appuyer votre demande par la déclaration sous serment prévue à la section 6 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Votre demande doit aussi être appuyée par une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de la mention du sexe demandé est approprié. Si la personne visée par la demande a déjà obtenu un changement de la mention du sexe, cette lettre doit en outre indiquer que le changement est approprié compte tenu de la déclaration sous serment faite à l'appui de la demande initiale.

Changement des prénoms

En plus de la modification de la mention du sexe, il est aussi possible de demander la modification d'un ou de plusieurs prénoms pour refléter la nouvelle mention du sexe de la personne visée. Par contre, vous ne pouvez pas demander le changement du nom de famille de la personne visée au moyen de la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, vous devez effectuer une demande de changement de nom distincte. Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

Modification des actes d'état civil

Lorsque le changement de la mention du sexe et, le cas échéant, de prénom prend effet, les modifications requises sont automatiquement apportées à l'acte de naissance de la personne visée au registre de l'état civil.

Personne née hors du Québec

Si la personne visée est née hors du Québec et que sa naissance n'est pas inscrite au registre de l'état civil, vous devez d'abord demander au Directeur de l'état civil qu'il insère son acte de naissance au registre afin qu'il puisse traiter la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, il faut remplir le formulaire *Demande d'insertion au registre de l'état civil du Québec d'un acte d'état civil fait hors du Québec*. Le formulaire est disponible sur notre site Internet ou en communiquant avec nous. Ce formulaire ainsi que les documents exigés doivent être transmis dans la même enveloppe que la demande de changement de la mention du sexe.

Que devez-vous remplir?

Les documents suivants doivent être remplis :

- formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*;
- annexe – *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, le cas échéant;
- annexe – *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans*;
- annexe – *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

N'oubliez pas de joindre à votre demande tous les documents correspondant à votre situation énumérés dans l'annexe *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*. L'omission d'un document pourrait entraîner un retard ou le rejet de la demande.

Coûts de traitement

Les frais exigibles pour le traitement d'une demande de changement de la mention du sexe ou pour obtenir un certificat de changement de la mention du sexe sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces tarifs sont ceux en vigueur jusqu'au 31 mars 2023.

Demande	Tarif
Première demande de changement de la mention du sexe	Gratuit
Deuxième demande ou plus de changement de la mention du sexe afin d'obtenir la mention du sexe « Masculin » ou « Féminin ».	148,00 \$
Mesure temporaire concernant une demande de changement de la mention du sexe non binaire (x).*	Gratuit jusqu'au 2024-06-08
Délivrance d'un certificat supplémentaire **	12,00 \$

* Toute personne ayant déjà, le 8 juin 2022, obtenu un changement de la mention du sexe figurant à son acte de naissance qui fait, avant le 8 juin 2024, une nouvelle demande de changement de cette mention dans le but qu'elle fasse référence au qualificatif « non binaire », est exemptée de l'exigence d'accompagner sa demande de la lettre visée à l'article 23.3 du Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil (chapitre CCQ, r.4), ainsi que du paiement des droits exigibles relativement à une telle demande et à la délivrance d'une copie de certificat de changement de la mention du sexe.

** Un certificat de changement de la mention du sexe ou un certificat de changement de la mention du sexe et de nom est délivré au demandeur lorsque le Directeur de l'état civil rend une décision favorable. Si vous désirez obtenir un certificat supplémentaire, vous devrez ajouter la somme à payer pour la délivrance du certificat à la somme totale à payer.

Le délai de traitement d'une demande de changement de la mention du sexe est généralement de 90 jours ouvrables si votre dossier est complet au moment de la réception de la demande.

Décision rendue par le Directeur de l'état civil

Après l'étude de la demande de changement de la mention du sexe, le Directeur de l'état civil rend une décision écrite dans laquelle il explique les raisons de son autorisation ou de son refus. Cette décision est communiquée au demandeur.

Seul le tribunal peut réviser la décision rendue. Si une personne n'est pas satisfaite de la décision rendue par le Directeur de l'état civil, elle pourra présenter au tribunal, dans les 30 jours suivant la réception de la décision, une requête dans le but de la faire réviser.

À l'expiration du délai de 30 jours, si la décision du Directeur de l'état civil est favorable et qu'aucune requête dans le but de la faire réviser n'est présentée au tribunal, le changement prend effet. Le Directeur de l'état civil transmet à la personne visée par la demande un certificat de changement de la mention du sexe ou un certificat de changement de la mention du sexe et de nom.

Avis de présentation d'une demande et consentement du parent ou du tuteur qui n'est pas le demandeur

Sachez que le changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans n'est pas accordé, à moins d'un motif impérieux, si l'autre parent ou le tuteur n'a pas été avisé de la demande ou s'il s'y oppose.

Ainsi, en signant à l'endroit prévu à la section 5 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, le parent ou le tuteur de l'enfant qui n'est pas le demandeur confirme qu'il a pris connaissance de la demande et qu'il y consent.

Aviser une personne par courrier recommandé

Si vous ne pouvez pas faire signer le formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* par l'autre parent ou le tuteur de l'enfant, vous devez transmettre par courrier recommandé avec signature à la livraison à la personne à aviser, une photocopie de l'annexe *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* après y avoir rempli les sections 1 à 5. Vous devez leur transmettre également une photocopie du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et des autres annexes que vous avez remplies. Au moment de transmettre votre demande au Directeur de l'état civil, n'oubliez pas de joindre l'avis de transmission comme preuve de livraison.

Opposition

L'un des parents ou le tuteur de l'enfant de moins de 14 ans peut formuler une opposition à la demande de changement de la mention du sexe. Si le Directeur de l'état civil reçoit une opposition concernant la demande, il vous la transmettra. Vous disposerez également d'un délai de 15 jours pour répondre par écrit au Directeur de l'état civil.

Opposition préalable de l'un des parents ou du tuteur

S'il y a opposition de l'autre parent ou du tuteur, vous pouvez présenter la demande de changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans au tribunal avant qu'une demande pour obtenir un tel changement ne soit présentée au Directeur de l'état civil.

Déclaration sous serment

Votre demande doit faire l'objet d'une déclaration sous serment de votre part, à la section 6 du formulaire. Au Québec, une déclaration sous serment doit être faite devant un commissaire à l'assermentation ou l'une des personnes autorisées à recevoir les serments (exemples : un juge de paix, un avocat, un notaire, un greffier d'une cour de justice ou son adjoint, un maire, un conseiller, un greffier ou un secrétaire-trésorier d'une municipalité, le secrétaire général, un secrétaire général adjoint ou un secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale du Québec). La personne qui vous fait prêter serment ne doit pas être votre père, votre mère, votre sœur, votre frère, votre conjoint ou votre enfant.

Le service d'assermentation est offert gratuitement dans les bureaux de Services Québec.

Pour en savoir plus sur les commissaires à l'assermentation, pour en trouver un ou pour vérifier si un commissaire est autorisé à faire prêter serment à une date ou dans un district judiciaire précis, vous pouvez consulter le site Internet du Registre des commissaires à l'assermentation, à l'adresse ci-dessous, ou communiquer par téléphone avec le ministère de la Justice du Québec, à l'un des numéros ci-dessous. S'il vous est difficile de trouver un commissaire à l'assermentation ou si vous êtes domicilié hors du Québec, vous pouvez aussi communiquer avec nous.

Site Internet : www.assermentation.justice.gouv.qc.ca

Téléphone : Québec : 418 528-5761
Montréal : 514 864-5761
Ailleurs au Québec : 1 855 297-5761
Téléimprimeur (ATS) : 514 864-9373

Transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement

Lorsque le changement de la mention du sexe et, le cas échéant, de prénom prend effet, il est de votre responsabilité de faire modifier dans les ministères et organismes où la personne visée a un dossier, le prénom ou la mention du sexe inscrit à celui-ci. Dans ces démarches, il faudra généralement fournir comme preuve du changement un certificat de changement de la mention du sexe et de nom et un nouveau certificat de naissance. Le Directeur de l'état civil peut toutefois aviser pour vous certains ministères et organismes du changement et vous éviter d'avoir à fournir ces documents. Pour ce faire, vous devez remplir l'annexe *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans* joint à la demande de changement de la mention du sexe. Ce formulaire présente la liste des ministères et organismes de même que des programmes visés par ce service.

Cette communication de renseignements se fait dans le cadre d'ententes avec des ministères et organismes qui autorisent le Directeur de l'état civil à leur communiquer les renseignements nécessaires à l'application des lois et programmes qu'ils administrent. Ces ententes prévoient des modalités qui respectent les lois applicables, notamment quant à la protection des renseignements personnels. Pour obtenir des renseignements complémentaires ou pour avoir accès aux renseignements qui visent la personne visée ou les faire corriger, communiquez directement avec le ministère ou l'organisme visé.

Quels documents nous permettent d'établir l'identité d'une personne?

Le Directeur de l'état civil applique des mesures de sécurité afin d'établir avec exactitude l'identité du demandeur et de la personne visée par la demande. À cette fin, les documents mentionnés ci-dessous doivent être joints à la demande :

- un document d'identité valide avec photo pour le demandeur et la personne visée par la demande;
- deux preuves d'adresse de domicile pour le demandeur (une seule preuve d'adresse de domicile est exigée pour la personne née au Québec, mais qui n'y est plus domiciliée).

Liste des documents acceptés

Seuls les documents d'identité et preuves de domicile mentionnés ci-dessous sont acceptés. **S'il vous est impossible de fournir un tel document, communiquez avec nous** afin de déterminer la meilleure solution correspondant à votre situation.

Un document d'identité valide avec photo et signature

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme document d'identité **seulement s'il n'est pas présenté comme preuve de domicile.**
- Carte d'assurance maladie
- Passeport canadien ou étranger
- Certificat de statut d'Indien

Note :

La carte d'assurance maladie d'une personne mineure âgée de 17 ans ou moins ne comportant pas de photo est acceptée à titre de document d'identité valide.

Deux preuves d'adresse de domicile

Vous pouvez présenter **deux documents** semblables ou distincts à condition que l'un des documents présentés soit daté d'au plus **un mois** et le deuxième document d'au moins **douze mois** à compter de la date de présentation de votre demande au Directeur de l'état civil.

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme preuve de domicile **seulement s'il n'est pas présenté comme document d'identité avec photo.**
- Correspondance postale gouvernementale
- Facture d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques ou de câblodistribution
- Relevé d'emploi ou bulletin de paie
- Certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile
- Relevé bancaire
- Relevé de médicaments d'une pharmacie

Validité des documents

Tous les documents transmis doivent être en vigueur ou respecter la période de validité précisée. La validité du document est déterminée d'après la date de réception de la demande par le Directeur de l'état civil. Il faut obligatoirement nous transmettre des photocopies et non les documents originaux.

Recto verso d'un document

N'oubliez pas d'inclure la photocopie du verso d'un document lorsque cela s'avère nécessaire, notamment lorsqu'un changement d'adresse ou une date d'expiration y est inscrit.

Qualité des photocopies

Tous les documents photocopiés doivent être lisibles.

Langue des documents

Si le document exigé est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais, joignez une traduction française effectuée ou certifiée conforme par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Pour joindre l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Site Internet : www.ottiaq.org
Courriel : info@ottiaq.org

Protection des renseignements personnels



Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont utilisés seulement pour traiter votre demande. L'omission de les fournir peut entraîner un retard ou le rejet de votre demande. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant ou les faire corriger. Les renseignements personnels ne sont communiqués à un autre organisme que dans le cas où cette divulgation est permise par la loi.

Mode de paiement

Carte de crédit Visa et MasterCard *, chèque, mandat postal, mandat bancaire.

Les chèques et mandats postal ou bancaire doivent être libellés à l'ordre du **Directeur de l'état civil**

Note : * Les cartes de débit Visa et MasterCard ne sont pas acceptées.

Comment transmettre cette demande?



Par la poste

Service des modifications aux actes et des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6



Par téléphone

Québec : 418 644-4545
Montréal : 450 644-4545
514 644-4545
Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545

Par télécopieur (ATS)

1 800 361-9596



Par la poste

Service des modifications aux actes et des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6



Par courriel

etatcivil@dec.gouv.qc.ca

Site Internet

www.etatcivil.gouv.qc.ca